

L'honorable M. MURDOCK, appuyé par l'honorable M. Spence, propose :

Que le bill 138 ne soit pas lu maintenant pour la troisième fois, mais qu'il soit amendé par l'addition de ce qui suit, comme article 6 :

6. Est abrogé l'alinéa (f) du paragraphe premier de l'article deux cent trente-cinq de ladite loi et remplacé par le suivant :

“(f) Annonce, imprime, publie, expose, affiche, vend ou fournit, ou offre de vendre ou de fournir (i) autrement que sur les lieux d'une association tenant légalement des réunions de courses au Canada, et durant la marche effective d'une réunion y tenue, tous tuyaux, pronostics, paris, prix établis par les gagnants, paiements de pari mutuel, ou tout renseignement du même genre se rattachant ou applicable à une course de chevaux, que cette course ait lieu à l'intérieur ou au dehors du Dominion du Canada, et que, lors de l'annonce, de l'impression, de la publication, de l'exposition, de l'affichage ou de la communication de ces nouvelles ou renseignements, cette course ait eu lieu ou non; (ii) quelque renseignement destiné à aider ou à servir aux bookmakers, aux vendeurs d'enjeux collectifs, aux parieurs ou aux gageurs sur quelque combat, jeu, sport ou course, autre qu'une course de chevaux, soit qu'à l'époque de l'annonce, de l'impression, de la publication, de l'exposition, de l'affichage ou de la communication de cette nouvelle ou de ce renseignement, ce combat, ce jeu, ce sport ou cette course ait eu lieu ou non; ou”

L'honorable M. DANDURAND: Nous pouvons peut-être nous dispenser d'appeler les sénateurs. Je ne crois pas qu'il en soit sorti depuis le dernier scrutin.

L'honorable M. DANIEL: Il est un peu difficile de voter sur un amendement sans en connaître l'objet. J'imagine qu'il s'agit d'une modification importante, mais je ne sais rien de l'objet en vue. J'aimerais à être mieux renseigné avant que l'on prenne le vote.

L'honorable M. DANDURAND: L'amendement à l'étude a pour objet le rétablissement dans le bill d'un article rejeté hier en comité plénier. Cet article était destiné à restreindre les paris sur les courses de chevaux en interdisant la publication de renseignements relatifs aux gagnants de courses et ainsi de suite. Si l'article était adopté, il tendrait à restreindre les paris aux terrains mêmes où ont lieu les courses. Cela atténuerait les conséquences funestes des paris et diminuerait l'attraction que les jeux de hasard ont pour le public.

Quelques SENATEURS: Aux voix!

L'honorable PRESIDENT: L'honorable leader du Gouvernement a demandé que l'on prenne le vote sans appeler les membres. J'ai remarqué que l'on avait ouvert les portes depuis le dernier scrutin. Plaît-il à la Chambre que l'on appelle les membres encore une fois?

L'honorable M. DANDURAND: Appelez les membres.

(L'amendement de l'honorable M. Murdock n'est pas adopté.)

ONT VOTE POUR

Les honorables sénateurs:

Aylesworth (sir Allen),	Rankin,
Béland,	Ross,
Chapais,	Spence,
Dandurand,	Turgeon,
Forke,	Turriff,
Foster (sir George),	Wilson
Murdock,	(Rockcliffe)—13.

ONT VOTE CONTRE

Les honorables sénateurs:

Barnard,	Macdonell,
Blondin,	Martin,
Crowe,	McCormick,
Daniel,	McLennan,
Fisher,	Pope,
Gordon,	Schaffner,
Green,	Taylor,
Hughes,	White (Pembroke),
Little,	Willoughby—18.

La motion tendant à la troisième lecture du bill est adoptée et le bill, lu la troisième fois, est adopté.

TRAVAUX DU SENAT

L'honorable M. DANDURAND: Honorables messieurs, il ne reste plus rien à l'ordre du jour, et nous attendons les désirs de la Chambre des communes. J'avais l'impression qu'il serait venu des bills avant ce moment, mais on m'informe que certaines mesures inscrites à l'ordre du jour de l'autre Chambre ont été rayées. Par conséquent, je proposerai simplement la suspension de la séance jusqu'à trois heures et demie.

Le très honorable sir GEORGE E. FOSTER: Où en est l'autre Chambre de ses travaux?

L'honorable M. DANDURAND: Il semble y avoir une entente d'après laquelle la prorogation aura lieu ce soir. Je serai peut-être en mesure de fournir des renseignements plus précis lorsque nous nous réunirons de nouveau à trois heures et demie.

A une heure, la séance est suspendue.

A trois heures et demie, le Sénat reprend sa séance.

TRAVAUX DU SENAT

L'honorable M. DANDURAND: Honorables sénateurs, j'ai le plaisir de vous informer que nous sommes presque au terme de nos travaux. Je n'attends d'autre mesure législative que le bill des subsides, lequel nous arrive toujours aux dernières heures de la session. La prorogation aura probablement lieu ce soir, mais je doute fort que ce soit avant